



INAUGURATION DE LA MAISON FRANCE SERVICES AU CENTRE SOCIAL JACQUES PERCEREAU

Lundi 4 novembre 2024, à 10h00
Espace Jacques Percereau, Saumur



DOSSIER DE PRESSE

Face à la complexité des démarches administratives et à la fracture numérique qui touche une part importante de la population, la Maison France Services vise à faciliter l'accès aux droits communs. Ce projet s'inscrit dans une dynamique nationale visant à réduire le non-recours aux droits pour les personnes les plus vulnérables, souvent confrontées à des difficultés d'accès aux services en ligne ou à la compréhension des documents administratifs.



Mairie de Saumur

Hôtel de Ville -CS 54030
49408 Saumur cedex
Tél. : 02 41 83 30 27
www.ville-saumur.fr

PRÉSENTATION DE LA MAISON FRANCE SERVICES

Historique du Projet

- **Mars 2024** : Candidature de l'Espace Jacques Percereau pour obtenir le label Maison France Services
- **Juillet 2024** : Obtention du label et validation du projet

Critères de labellisation :

L'espace Jacques Percereau a respecté les 70 critères nécessaires à l'obtention du label Maison France Services, incluant la présence d'au moins deux agents formés à l'accueil du public et disponibles cinq jours par semaine. Un espace de confidentialité est également disponible, équipé pour des visioconférences et accessible aux personnes ayant besoin d'aide numérique.

Fonctionnement :

La Maison France Services (MFS) nouvellement installée à l'Espace Jacques Percereau, labellisé en juillet 2024, constitue une avancée majeure pour les habitants de Saumur et particulièrement ceux du quartier. Cet espace, destiné à faciliter l'accès aux services publics, devient un point d'entrée central pour toutes les démarches administratives du quotidien. Grâce à la MFS, les citoyens peuvent obtenir des réponses immédiates ou être orientés vers le service compétent.

Les usagers, notamment ceux éloignés des démarches administratives, pourront bénéficier d'un accompagnement personnalisé sur des sujets variés : emploi, prestations sociales (RSA, prime d'activité), logement, famille, retraite, santé, et bien plus encore.

Un projet innovant au cœur du Quartier Politique de la Ville

L'ouverture de la Maison France Services à l'Espace Jacques Percereau marque une étape importante pour Saumur, en particulier pour le quartier prioritaire dans lequel elle s'inscrit. Il s'agit de la première Maison France Services implantée dans un Quartier Politique de la Ville du département de Maine-et-Loire.

Horaires d'ouverture :

- Mardi, mercredi, jeudi, et vendredi matin : 9h00 - 12h00
- Lundi, mercredi, et jeudi après-midi : 13h30 – 17h30



UN PARTENARIAT FORT AU SERVICE DES HABITANTS

La Maison France Services de Saumur repose sur la collaboration de plusieurs partenaires nationaux et locaux :

- **État**
- **CAF** (Caisse d'Allocations Familiales)
- **France Travail**
- **DGFIP** (Direction Générale des Finances Publiques)
- **Assurance Maladie**
- **Assurance Retraite**
- **La Poste**
- **MSA** (Mutualité Sociale Agricole)
- **Point Justice**
- **France Rénov et Chèque Énergie**
- **ANTS** (Agence Nationale des Titres Sécurisés)

Cette coopération permet aux habitants de Saumur d'accéder aux principaux services publics en un seul lieu.

ENJEUX ET OBJECTIFS DE LA MAISON FRANCE SERVICES

Pour les habitants :

- Faciliter l'accès aux dispositifs publics pour ceux qui en sont le plus éloignés
- Réduire la fracture numérique en aidant les habitants à utiliser les sites administratifs en ligne
- Offrir un premier niveau d'information sur des thématiques comme la formation, l'emploi, la retraite, la santé, le logement, etc.
- Résoudre des situations administratives complexes via un réseau de partenaires et des outils comme les visioconférences

Pour les professionnels du centre social :

- Renforcer le travail de collaboration avec les 11 partenaires engagés
- Valoriser l'accompagnement déjà proposé par le centre social
- Positionner le centre social comme une ressource incontournable sur le territoire

BUDGET ET FINANCEMENT

- **Aide annuelle** : 40 000 €
- **Financements** :
 - **État** : via la Banque des Territoires et la Caisse des Dépôts et Consignations pour la formation des agents, l'animation du réseau, et le déploiement d'outils numériques
 - **Partenaires opérateurs** : contribution au financement du dispositif

